

**3.3 Établissement des radiocommunications.**

L'entrée dans la CTR est subordonnée à l'établissement d'un contact radio préalable avec le Contrôle sur la fréquence appropriée :

- A la limite de la CTR si l'aéronef est transféré de la TMA à la CTR.
- Au minimum 5 minutes à l'avance si l'aéronef pénètre directement dans la CTR.

**3.4 Panne de radiocommunication.**

En cas de panne de radiocommunications à l'arrivée, les aéronefs en régime VFR appliqueront la procédure suivante en assurant la plus grande vigilance visuelle :

- Entrer dans la CTR à l'altitude de 1000 FT/QFE.
- En fonction de la provenance, suivre l'un des itinéraires ci-dessus en descente vers 500 FT/QFE.
- Effectuer un vol circulaire face à la Tour de Contrôle à 500 FT/QFE en attendant les signaux optiques de la Tour.
- Choisir le sens d'atterrissage en fonction des indications de la manche à air.
- Utiliser de préférence la piste 09L/27R.

**IV - PROCÉDURES DE DÉPART**

**4.1** Suite à l'interdiction du survol de la ville de NIAMEY les instructions suivantes seront strictement observées en cas de décollage aux QFU 27L et 27R:

**A destination du NORD ou NORD OUEST**

Le trafic maintient l'axe de la piste jusqu'à la verticale du point « W », puis virage à gauche pour se reporter à la verticale des installations " VOR NY" puis mise de cap sur le point N. Les appareils légers peuvent virer à gauche après le décollage pour se reporter à la verticale des installations "VOR NY" .

**4.2 Sortie de la zone de contrôle**

Destination Nord-Ouest par les points N puis NW ou bien, sur accord du contrôle, W puis W1, W2

Destination Nord par les points N puis N1

Destination Est par les points N puis E en restant au Nord de la route Rn25

Destination Sud Est par les points S puis SE

Destination Sud-Ouest par les points S puis SW

**4.3 Altitude de vol**

L'altitude de sortie de la CTR est fixée à 1000 FT/QFE.

**4.4 Panne de radiocommunication**

- Avant le décollage : ne pas décoller.
- Après le décollage : faire demi-tour pour atterrir suivant la procédure de panne à l'arrivée.

En cas de raisons impérieuses, poursuivre le vol en se conformant au plan de vol déposé.